

Conseil départemental Deuxième réunion ordinaire de 2017

Budget supplémentaire 2017

- Le Département, acteur majeur du développement de l'enseignement supérieur.
4,4 millions d'euros destinés à accueillir une nouvelle école d'excellence, l'ESTP-Paris, sur la Technopole dès la rentrée 2017.
- Hôtellerie de plein air et tourisme local : une nouvelle aide aux communes pour la création d'aires de services pour camping-car.

Contact presse :
Département de l'Aube
Alexandra B.-Trubat, chargée de communication
Tel. : 03 25 42 50 81 alexandra.brignet-trubat@aube.fr

Le budget supplémentaire 2017

Rapport bleu page 103

Avec un ajustement des dépenses à hauteur de 22,3 M€, ce budget a une portée financière limitée.

Les très bons résultats du compte administratif 2016 permettent d'afficher un suréquilibre de 36 M€ destinés au financement des investissements déjà voté.

Le budget supplémentaire est également :

- **le résultat concret des efforts du plan de maîtrise de l'autofinancement décidé en 2015**
- **aidé par de nouvelles recettes : 3,5 M€ (droits de mutations à titres onéreux, TICPE-Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques-, ajustement de la fiscalité directe suite aux notifications, reprise sur provision)**

Avec ce budget, le Département conserve sa capacité d'investissement tout en maintenant une qualité de service au public à un coût maîtrisé. Il reste ainsi un acteur économique majeur du territoire qui peut soutenir des projets d'avenir dans de nombreux domaines.

Parmi les dépenses nouvelles d'investissements :

- l'enseignement supérieur (installation de l'ESTP) : + 4,5 M€
- l'aménagement numérique (plan Très haut débit) : + 2,9 M€
- la rénovation de l'aile Ouest de l'Hôtel Dieu pour la Cité du Vitrail
- les routes (travaux d'aménagements routiers à Dolancourt) : + 1,2 M€
- les collèges (2017 : rénovation des collèges de Romilly-sur-Seine et d'Ervy-le-Châtel, changement des salles multimédia dans l'ensemble des 25 collèges) : + 0,8 M€
- les subventions d'équipement aux communes et intercommunalités (nouvelle aide pour la création d'aire de services pour camping-cars) : + 1,6 M€

Le budget supplémentaire permet également d'ajuster certains investissements :

- l'électrification de la ligne SNCF 4 passe à 21 M€ (contre 17,5 M€ en 2016)
- la rénovation du village vacances de Mesnil-Saint-Père : 4 M€
- la subvention au SDIS, service départemental d'incendie et de secours : 750 000 €
- la nouvelle caserne de pompiers passe à 2,6 M€
- le programme de voirie 2017 porté à 4,4 M€

Malgré tout, le Département reste sur ses gardes dans un contexte de fragilité avec une baisse de recettes et des charges nouvelles.

Des mesures nationales viennent ainsi peser sur les dépenses :

- obligations sociales : revalorisation d'allocations (RSA, loi vieillissement) ;
- mesures salariales (point d'indice, hausse de cotisations, etc) : +1,1 M€ environ en 2017 ;

Par ailleurs, il faut faire face à des dépenses courantes fixes dans le cadre de marchés en cours : fluides, énergie, entretien courant.

Le Département facilite l'implantation d'une nouvelle école d'ingénieur dans l'Aube : l'ESTP

Rapport vert page 21

Le budget supplémentaire 2017 est l'occasion de définir précisément l'implication du Département dans l'implantation d'une antenne de **l'ESTP-Paris, l'Ecole des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie**, sur le territoire auboisi.

Ce projet est conduit avec pour partenaires : la Région Grand Est et la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.

1. Renforcer le pôle d'enseignement supérieur auboisi

L'ESTP-Paris est une référence pour les entreprises puisqu'elle forme en France le plus grand nombre de cadres dans le domaine de la construction et de l'aménagement du cadre de vie.

Cette école d'excellence doit renforcer le pôle d'enseignement supérieur déjà très solide dans l'Aube avec la présence de l'UTT, de l'EPF, de l'ESC (y compris Ecole de Design), de l'IUT et du Centre universitaire – autant d'établissements avec lesquels l'ESTP-Paris entend travailler en synergie.

Son implantation à Troyes doit aussi :

- donner la possibilité aux étudiants qui ne peuvent pas se déplacer à Paris d'obtenir le diplôme de l'ESTP-Paris,
- permettre à ses étudiants de rejoindre les entreprises régionales.

L'antenne de Troyes affiche d'ores-et-déjà une ambition nationale et internationale dans ses recrutements comme dans le placement de ses étudiants.

2. Une installation réalisée en deux temps pour accompagner la montée en puissance de l'ESTP

a) Des locaux provisoires pour la phase transitoire (2017-2020)

L'implantation de l'ESTP à Troyes se déroulera de manière progressive.

Dès la rentrée 2017, on comptera :

- une vingtaine d'élèves en formation ingénieur en première année,
- une douzaine d'élèves en troisième année,
- des enseignants,
- une équipe administrative.

En attendant la construction d'un bâtiment dédié, l'ESTP s'installera provisoirement dans des locaux du Département implantés sur la Technopole de l'Aube en Champagne.

Elle occupera une surface de plus de 2 000 m² répartie sur l'Hôtel de bureaux 1 et l'Hôtel d'entreprises A.

L'Hôtel de bureaux 1 doit accueillir :

- l'accueil, la cafétéria et l'espace « élèves »,
- des bureaux de direction et de l'administration,

- des bureaux d'enseignants,
- salle des professeurs,
- salle de réunion,
- salle Fablab,
- deux salles informatiques – BIM-CAO-Projets,
- le laboratoire Géologie – résistance aux Matériaux,
- salles de cours et des projets.

Dans l'Hôtel d'entreprises abritera :

- l'installation provisoire du laboratoire Génie civil,
- le laboratoire de topographie et hydraulique.

Ces locaux devront être aménagés de manière à accueillir les futurs étudiants dans de bonnes conditions de travail.

Coût de l'opération : 1,2 M€ pour acheter des équipements informatiques et de laboratoires qui seront ensuite réutilisés dans l'implantation définitive.

b) Un bâtiment à construire

L'antenne auboise de l'ESTP-Paris ayant pour objectif d'atteindre près de 300 étudiants à la rentrée 2022, il est donc nécessaire de construire un bâtiment dédié.

Dans la logique des précédentes installations, le futur bâtiment de l'ESTP-Paris sera construit à côté de l'UTT et de l'EPF sur un terrain de 8 000 m², qui reste propriété du Département.



Il s'agira d'une construction d'environ 3 200 m² organisée en pôles (pôles enseignement, recherche, administratif, accueil, vie étudiante et technique/maintenance) avec :

- des salles de cours, de formation et de projet,
- des amphithéâtres,
- des laboratoires de recherche,
- des locaux administratifs et sociaux.

Coût de l'opération : 10 M€

3. Le Département, un acteur essentiel de ce projet

Ce projet est financé à parts égales par les trois partenaires : le Département de l'Aube, la Région Grand Est et la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.

a) Coût du fonctionnement pour la phase transitoire (2017-2020) :

- 1 M€ pour le fonctionnement répartis sur les trois années universitaire (2017-2018, 2018-2019, 2019-2020)
- 341 900 € de subventions annuelles pour payer les loyers, charges et taxes

Pour le Département, cela équivaut à

2017-2018	2018-2019	2019-2020
280 633 €	213 966 €	180 633 €

b) Coût de l'équipement informatique et des laboratoires

- 1,2 M€ pour ces équipements qui seront transférés dans les locaux définitifs

Le Département finance 400 000 €.

c) Coût de la construction du bâtiment dédié à l'ESTP-Paris

- 10 M€

**Le Département finance 3 333 333,33 €.
Il met à disposition un terrain de 8000 m² dont il reste propriétaire.
Il est également maître d'ouvrage de l'opération.**

d) Coût global de l'opération (prévision du rapport) pour le Département

4 408 565 €

4. L'ESTP-Paris

L'Ecole spéciale de travaux publics, du bâtiment et de l'industrie est une école d'ingénieurs privée qui a profité des grands projets haussmanniens de la fin du XIXe siècle pour s'imposer dans le secteur de la construction.

45 000 anciens élèves de l'ESTP Paris
2 600 étudiants, français et étrangers
700 ingénieurs diplômés par an
200 professeurs permanents
800 enseignants vacataires issus du monde professionnel
10 Mastère Spécialisé (R) habilités par la Conférence des grandes écoles
2 formations bac+2 de techniciens spécialisés de la construction

2 licences professionnelles (bac+3) en Management et Conduite de Travaux & Projeteur
Calculateur BTP

1 département formation continue

1 100 professionnels formés par an en formation continue

1 master international

22 thèses

79 universités étrangères partenaires sur les 5 continents

930 bourses pour aider les étudiants à financer leur scolarité

550 étudiants étrangers en programme français langues étrangères (FLE)

140 entreprises présentes au forum de l'ESTP Paris

38 000 € brut : salaire annuel moyen d'embauche d'un ingénieur ESTP Paris en 2015

Un dispositif pour aider les communes à créer des aires de services pour camping-cars

Rapport orange page 7

Avec 1 550 000 véhicules, le nombre de camping-caristes ne cesse d'augmenter en France, contrairement à celui des aires de services qui stagne à 5 400. C'est pourquoi le Département souhaite développer l'offre d'aire de services à destination de ces nouveaux touristes.

1. Une subvention de 15 % d'un projet d'aire de services pour camping-cars

Le Département met en place un dispositif d'aide à la création d'aires de services pour camping-car à hauteur de 15 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 40 000 € HT.

Cette subvention doit permettre de mener à bien un projet qui doit offrir de nombreux services.

Les aires de services doivent répondre à deux critères principaux :

- une plateforme technique qui permet le ravitaillement et la vidange, équipée d'une borne avec alimentation en eau et connexion électrique, vidoir pour cassette de WC et aire de vidange des eaux usées reliées au réseau d'assainissement collectif, poubelles et éclairage ;
- une aire de stationnement adaptée (sol stable, délimité, éclairage, container de tri sélectif, service de proximité...).

D'autres conditions sont nécessaires pour bénéficier de ce soutien :

- des aménagements paysagers,
- des panneaux d'informations touristiques,
- des équipements de confort : sanitaires, tables de pique-nique, jeux pour enfants, éclairage,
- de l'innovation matérielle et technologique (économie d'énergie, respect de l'environnement, borne wifi).

2. Favoriser le tourisme local

En favorisant le développement de ces aires d'accueil, le Département participe à la modernisation de l'offre touristique en hôtellerie de plein air dans l'Aube.

L'objectif est aussi que les communes voisines mais aussi que l'ensemble du territoire aubois profitent de retombées économiques.